

**ALLOCUTION DE
MONSIEUR MOUSTAPHA KA, PRÉSIDENT DE L'OFNAC**

***Le 01 octobre 2026 à 9H00
Pullman Hôtel, Dakar***

Cérémonie de lancement du processus d'intégration des modules d'éducation à l'intégrité et à la prévention de la corruption dans le système éducatif sénégalais

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale ;

Madame, Messieurs les membres de l'OFNAC ;

**Mesdames et Messieurs les représentants des
Partenaires techniques et financiers ;**

**Mesdames, messieurs les représentants des
Organisations de la société civile ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux,
Directeurs nationaux et Chefs de service ;**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une profonde satisfaction que je prends la parole à l'occasion du lancement officiel du processus d'intégration des modules d'éducation à l'intégrité et à la prévention de la corruption dans le système éducatif sénégalais.

Je voudrais, à l'entame de mon propos, remercier Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale pour son engagement et pour la qualité de la collaboration établie entre nos deux institutions.

La cérémonie qui nous réunit ce matin porte une ambition qui dépasse largement l'élaboration de nouveaux contenus pédagogiques.

**Il s'agit de contribuer, par l'éducation, à la formation d'une
génération de citoyens pour laquelle, l'intégrité, la responsabilité
et le respect du bien commun seront des repères durables.**

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la lutte contre la corruption ne peut reposer exclusivement sur le contrôle, l'investigation et la sanction.

Ces instruments sont indispensables. Mais pour transformer durablement les comportements, nous devons également agir en amont, là où se construisent les valeurs, les attitudes et les choix du futur citoyen.

C'est tout le sens de la prévention.

Et lorsqu'il s'agit de construire durablement une culture d'intégrité, **l'école constitue véritablement le premier levier.**

En effet, l'école transmet les savoirs et en même temps elle forme nos enfants à devenir des citoyens modèles.

C'est dans l'espace éducatif que l'enfant apprend progressivement le respect des règles, le sens de la responsabilité, la valeur de l'effort, le respect d'autrui et l'attachement au bien commun.

Éduquer à l'intégrité, c'est donc préparer l'enfant à comprendre très tôt que l'honnêteté, la transparence, la responsabilité et le respect de la chose publique ne sont pas seulement des principes abstraits. **Ce sont des comportements qui se construisent, s'apprennent et se pratiquent.**

C'est pourquoi cette présente cérémonie ne constitue donc pas une simple intégration de modules pédagogiques, mais plutôt l'engagement à mettre en place un processus destiné à inscrire durablement l'intégrité dans la formation du citoyen sénégalais.

Cette ambition est portée conjointement par le Ministère de l'Éducation nationale et l'OFNAC, dans le respect des missions et des expertises respectives.

Le Ministère apporte sa maîtrise des politiques éducatives, des curricula et des approches pédagogiques. L'OFNAC apporte son expérience en matière de prévention de la corruption, de promotion de l'intégrité et de sensibilisation citoyenne.

Cette complémentarité nous permettra de produire des contenus adaptés aux apprenants, en tenant compte notamment de leurs âges, des réalités de notre société et des exigences de notre système éducatif.

Elle rejoint, au demeurant, la dynamique portée par la **Nouvelle Initiative pour la Transformation humaniste de l'Éducation (NITHÉ)**, qui place la personne, la citoyenneté et les valeurs au cœur de l'acte éducatif.

Cette orientation est également conforme aux engagements internationaux de notre pays, qui reconnaissent l'éducation comme un instrument essentiel de prévention de la corruption.

Mais notre ambition doit aller au-delà des textes.

Le véritable succès de cette initiative se mesurera dans les comportements qu'elle contribuera à faire évoluer.

Nous voulons que l'élève comprenne pourquoi le bien public doit être protégé.

Nous voulons qu'il développe le sens de la responsabilité, l'esprit critique et le respect des règles.

Nous voulons surtout qu'il grandisse avec cette conviction simple : **l'intégrité n'est pas seulement l'affaire des institutions ; elle commence par les choix de chacun.**

Mesdames et Messieurs,

Cette ambition exige naturellement l'engagement de toute la communauté éducative.

Je voudrais particulièrement m'adresser aux enseignants et aux responsables pédagogiques.

Vous serez les premiers artisans de cette transformation. Car aucun module, aussi pertinent soit-il, ne produira les effets attendus sans votre pédagogie, votre engagement et votre exemplarité.

L'OFNAC sera aux côtés du Ministère de l'Éducation nationale, pleinement engagé dans ce processus.

Notre responsabilité commune est désormais de transformer cette ambition en contenus pédagogiques pertinents, en outils adaptés et, progressivement, en apprentissages durables.

Mesdames et Messieurs,

Prévenir la corruption, c'est aussi préparer la génération qui n'aura pas à la considérer comme une fatalité.

Les élèves qui entrent aujourd'hui dans les salles de classe seront les futurs enseignants, entrepreneurs, agents publics, responsables. Bref, les citoyens de demain.

Ce que nous leur transmettons aujourd'hui déterminera, pour une part, la manière dont ils serviront demain l'intérêt général.

En faisant entrer l'intégrité dans les apprentissages, nous faisons le choix d'agir à la source.

Nous faisons le choix d'investir dans le citoyen.

Et nous faisons le choix de préparer, dès aujourd'hui, une société dans laquelle l'intégrité ne sera pas seulement exigée par les institutions, mais portée volontairement par les citoyens.

C'est avec cette conviction que je salue l'engagement collectif qui nous réunit aujourd'hui et marque ainsi une étape déterminante du processus national d'intégration dans le système éducatif sénégalais, des modules d'éducation à l'intégrité et à la prévention de la corruption.

Aujourd'hui, nous franchissons une étape historique dans la concrétisation d'une ambition portée par l'OFNAC depuis 2017.

Mesdames, Messieurs

Après plus de dix années de réflexion, de démarches, de concertations et de persévérance, cette ambition devient aujourd'hui une réalité.

Cette volonté longtemps portée par l'OFNAC trouve enfin sa pleine concrétisation.

Monsieur le Ministre,

Votre engagement et celui de votre département ministériel donnent une nouvelle dimension à cette ambition.

Nous franchissons aujourd'hui cette étape décisive vers l'intégration effective de l'éducation à l'intégrité et à la prévention de la corruption dans les curricula du système éducatif sénégalais. L'atelier de production de ces modules qui va se tenir **du 5 au 7 octobre prochains** en est une parfaite illustration.

Sur ce, Mesdames Messieurs,

Je déclare officiellement lancée le processus d'intégration des modules d'éducation à l'intégrité et à la prévention de la corruption dans le système éducatif national.

Je vous remercie de votre aimable attention.